

Vous m'inculpez donc, Monsieur, d'innovation & d'hérésie par ce que je prétends que le développement des facultés morales de l'enfant, avant que ce dernier soit parvenu à l'âge de la raison, est une chimère. Je pourrais me retrancher sur l'autorité de Rousseau; mais je ne le ferai pas, par la raison qu'il me faudrait en démontrer l'infailibilité. Et comme il m'importe cependant infiniment de me discuter à vos yeux, je vous exposerai successivement mes principes avec les conséquences qui, selon moi, en découlent très naturellement.

J'ai dit & je le répète: sans la raison point de moralité. Donc il n'y a qu'un être raisonnable qui puisse être un être moral. Je pars de ce principe comme d'un axiome. Or l'enfant n'est pas un être raisonnable; donc l'enfant n'est pas un être moral. Ce raisonnement n'est pas tout à fait logique; mais n'importe, il ne s'agit point de la forme, il s'agit de la chose. Pour démontrer que l'enfant n'est pas un être raisonnable, il est nécessaire que je m'explique sur ce que j'entends par la raison, mais comme vous connaissez parfaitement la philosophie de Kant, de Trichte, de Bardili, de Reinhold &c. &c. je n'ai pas besoin d'entrer dans de longues discussions sur *Wortumfl.* & *Wortgrund* que j'appelle en français intelligence ou entendement. Vous savez que du fruit on conclut avec raison le genre de la plante qui l'a porté. & par où pourrions nous reconnaître si l'enfant est un être raisonnable ou si il n'est qu'un être intelligent? Si ce n'est par les jugements qu'il prononce? Tant que l'enfant ne prononcera point des jugements reconnus ouvertement pour des jugements prononcés par la raison, je n'accorderai jamais que l'enfant est un être raisonnable. En France on ne fait point cette distinction. Raisonnement est le terme qui s'applique à tout. Mais moi je distingue. *Wortumfl.* & *Wortgrund* sont différents essentiellement l'un de l'autre. $\frac{3}{4} = 4 \times \frac{15}{28}$ la 15^{me} partie de $\frac{39}{28}$ cette opération n'est pas une opération de la raison, ce n'est qu'une opération de l'intelligence. Le plomb, à volume égal, pèse plus que le fer voici un jugement de l'intelligence; mais la raison discute les lois de la pesanteur. Ainsi tant que l'enfant ne prononcera pas des jugements qui indiquent manifestement le réveil de sa raison tardive, je ne m'occupai pas plus du développement de ses facultés morales, que je m'appliquerai

à lui développer les dogmes incompréhensibles de l'église catholique,
- mais ne ferai-je donc rien pour sa moralité future? à cela je réponds
que oui. Je ferai tout pour elle. Je ne lui parlerai ni du bien ni
du mal, ni du vice ni de la vertu. Je ne développerai point ses fautes
morales; mais je préparerai sa moralité. Je ne raisonnerai point avec
lui sur les actions morales & immorales; mais je me servirai de son
instinct imitateur pour faire naître en lui non des vertus mais des
habitudes vertueuses. Je ne lui dirai point que l'humanité, la bienfaisance,
la charité, l'amour du prochain, &c. &c. sont des vertus que l'homme
doit pratiquer sous peine de ce per d'être homme. mais je ferai humain
véridique, bienfaisant, charitable, modeste &c. &c. & l'enfant poussé
par son instinct imitateur & non pas par mes raisons fera tout ce
qu'il me verra faire. En un mot, je ne lui prêcherai point les
vertus sans les pratiquer, mais je lui en donnerai l'exemple, sans
les prêcher. Vous sentez bien que je prendrai le même chemin pour
lui inspirer l'horreur du vice. J'aurai de plus la précaution qu'il
n'apprenne à faire le mal des autres. Précaution essentielle & trop
souvent négligée par ceux qui sont chargés d'élever des enfants.
Maintenant, Monsieur, accusez-moi d'hérésie ou absolvez-moi; ma
conscience m'absout pleinement, j'espère que vous le ferez aussi.
Je vous ai exposé les raisons les principes sur lesquels je fonde
ma prétendue innovation, pesez-les, examinez-les & puis prononcez.
Si le temps me le permettait ou si j'avais envie de vous ennuier; je
vous détaillerais mes sentiments sur cet article avec plus de prolixité,
mais n'ayant ni l'un ni l'autre je finis en vous suppliant d'agréer
les assurances sincères de ma considération & de mon respect.

19 pluviôse an 12.

Nicef J

1805





qu'il
vertus
les p
lui
n'o

Monsieur
Lafayette, rue St Lazare
près celle de la Pépinière

Paris

